bulletin d'information communale - www.malzéville.fr | n°9 | Janvier 2016 |

Bertrand Kling, maire

Chères Malzévilloises, Chers Malzévillois,

L'année 2015 a vu Paris doublement meurtri par d'horribles attentats en janvier et novembre. Si l'élan de citoyenneté qui a fait suite à ces événements, a montré que la France était unie et débout face à la barbarie, les scores de l'extrême droite lors des élections régionales de décembre interpellent tous les républicains !

Le message envoyé par plusieurs millions de français, doit être entendu et il ne suffit plus de dire que des enseignements doivent être tirés. Il faut maintenant des actes !

En qualité de Maire, c'est avec satisfaction que j'ai accueilli les résultats de notre commune au 1er tour et avec soulagement au second.

J'y vois d'abord, la confirmation du bon travail fourni dans nos actions pour la ville et aussi la confiance que vous faîtes à vos élus et je vous en remercie vivement.

Sur Malzéville, l'important effort engagé depuis 2014 pour sécuriser notre emprunt structuré (dit toxique), a porté ses fruits et je suis très heureux de vous confirmer que celui-ci est maintenant définitivement solutionné, depuis le conseil municipal du 21 novembre denier !

Malzéville peut maintenant envisager l'avenir sereinement avec un endettement modeste et maîtrisé.

D'autres belles perspectives s'annoncent pour 2016 :

En premier lieu, la démolition intégrale de l'ancienne friche Elis en cœur de ville qui devrait intervenir dès le printemps.

Notre projet sur ce lieu privilégié, en bord de Meurthe à 10 minutes à pieds de la pépinière, est d'y accueillir du logement de qualité.
Les études sont en cours pour préparer le projet de transformation de ce site exceptionnel, qui mérite une attention toute particulière.

Une autre belle perspective est le dossier tant attendu du contournement de Malzéville, enfin relancé !

La concertation entre le Grand Nancy, notre commune, les communes limitrophes et les associations intéressées, a permis de faire valider un projet un peu différent avec une voirie plus légère, mais suffisamment dimensionnée pour recevoir un trafic routier important.

C'est lors du conseil du 18 décembre dernier au Grand Nancy, que les élus ont validé le redémarrage du projet, en reprenant les travaux depuis la déchetterie en direction de la rue Pasteur, dès 2016.

Reprises des études, lancement des appels d'offres, les travaux doivent reprendre pour le second semestre.

Cette nouvelle façon de travailler au sein du Grand Nancy, qui vise à créer des majorités de projet, augure celle qui verra le jour avec la mutation de la Communauté Urbaine en Métropole, à la fin de cette année.

Cette transformation n'est pas un *"machin"* supplémentaire, mais bien une évolution de notre intercommunalité. Cela se traduira par un changement de statut, qui permettra au Grand Nancy d'être une Métropole d'équilibre dans notre nouvelle Grande Région, car située en son cœur.

Dans un premier temps le périmètre sera inchangé et la coopération intercommunale, déjà très avancée, se verra renforcée.

Il nous faudra également engager des coopérations poussées en direction des intercommunalités voisines, car aujourd'hui les limites territoriales n'ont plus de sens quand il s'agit de prendre les transports en communs, d'aller travailler, d'aller au spectacle, etc.

Dans un moment de difficultés budgétaires et économiques, il est une obligation pour les élus que nous sommes, de ré-inventer l'action publique au service de tous les citoyens.

Le message adressé lors des élections régionales aux formations politiques, le démontre, nos concitoyens veulent des résultats.

C'est un immense et passionnant challenge, pour lequel les élus de la majorité sont investis au quotidien.

Gardons confiance dans l'avenir !

Je vous souhaite à toutes et tous, tous mes voeux de bonne et heureuse année 2016 !

sommaire

▲ P3 Culture

▲ P4 Emprunt de la ville

▲ P6 Développement durable

▲ P7 Démocratie participative

RÉTRO EN IMAGES

1 » Défilé de la Saint Nicolas
2 » Bourse aux plantes
3 » Minute de silence pour les victimes des attentats du 13 novembre à Paris
4 » Cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts
5 » Exposition “Fond perdu”
6 » Concert de la chorale “Chorus” à l’église Saint Martin

OÏSO / SPECTACLE INSOLITE ET SAUVAGE

DIMANCHE 10 JANVIER - 16H30 - LA DOUËRA avec Lise Garnier et Odile Barlier-Tellitocci

Cris de bois, rires d'eau, murmures de pierre et tambour de fer…elles composent avec le brut des matières. Les mots vous touchent. Nous sommes vivantes à l'onde infiniment petite et à tue-tête!

PLUS D'INFO SUR NOTRE PAGE FACEBOOK :
"Les nouveaux amis de La Douëra"
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :
mail : amisdouera@gmail.com
tél. : 06 81 64 12 20

ZOOM / SPECTACLE

DIMANCHE 07 FÉVRIER - 16H30 - LA DOUËRA

Un personnage atypique vivant dans la rue, recherche un petit coin à s'approprier, pour s'y reposer l'espace d'un instant… Ce spectacle de mime burlesque vous séduira en mêlant bulles, artifices scéniques et petite magie…

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION: mail : amisdouera@gmail.com - tél. : 06 81 64 12 20

QUARTIER D'HIVER / PROJET FESTIF

DIMANCHE 31 JANVIER – 12H À 18H – SALLE POLYVALENTE MICHEL DINET

L'association Zikastan a pour objectif de promouvoir toute forme de pratique culturelle et musicale. Créée en 2015, elle a choisi de rassembler les acteurs malzévillois autour d'un projet festif et familial en faisant écho à un événement cher aux malzévillois : les quartiers d'été. Le premier Quartier d'hiver offrira aux familles la possibilité de se restaurer, de profiter d'animations et d'un concert de Kingstan pour un tarif de **10 € par adulte, 3 € par enfant jusqu'à 12 ans et gratuit pour les - de 3 ans.**
Les profits de cette journée serviront à soutenir la démarche participative du 3ème quartier d'été 2016.
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : au 06 64 19 71 44

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Chaque année, plus de dix milliards d'euros d'aides et de prestations sociales ne sont pas sollicités par des personnes qui y auraient pourtant droit. Plusieurs raisons expliquent cela : manque d'information, complexité administrative…le CCAS est une première adresse pour connaitre et évaluer vos droits dans les domaines de la santé, des prestations familiales, des aides au logement, de solidarité aux enfants scolarisés et aux personnes âgées, aides pour régler une facture d'eau ou d'énergie, pour les personnes ayant épuisé leur droit au chômage. Le personnel du CCAS, à la mairie (11, rue du Général de Gaulle) pourra ensuite vous renseigner sur la possibilité d'accéder à ces aides. Les entretiens sont sur rendez vous pour s'adapter à vos besoins, sont confidentiels et effectués par des professionnels qualifiés.

INFOS: **03.83.29.92.22**

AUTRES SERVICES DISPONIBLES EN MAIRIE

LA MISSION LOCALE

accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. La mission locale aide ces jeunes dans la construction de leur parcours socioprofessionnel, elle travaille avec tous les partenaires de l'emploi (Pôle emploi, organismes de formation, structures d'insertion par l'activité économique…). 9 jeunes bénéficient d'une aide conséquente pour le permis de conduire grâce au Fonds d'aide aux jeunes (FAJ). La mission locale met également en place **la garantie jeune :** venez vous renseigner au CCAS.

Tél : **03.83.29.92.23**

LE PÔLE SENIORS

est un lieu unique d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et de coordination des services pour les personnes âgées. Le Pôle seniors est le service de proximité que les personnes peuvent contacter pour exprimer une demande, des remarques, rechercher une aide, une orientation sur les thèmes qui les préoccupent. Enfin, l'association SSAM (Solidarité Séniors à Malzéville), grâce à ses bénévoles, permet la visite chez les personnes âgées très isolées. Merci de prévenir le CCAS si vous venez à rencontrer une de ces personnes en situation d'isolement afin de rompre la solitude !

Tél. : **03.55.68.70.39**

Malika Tranchina, Adjointe déléguée aux Solidarité et aux Cérémonies Patriotiques
Marie-Claire d'Agostino, Conseillère Municipale déléguée aux Personnes Âgées

MALZÉVILLE MET FIN À SON EMPRUNT "TOXIQUE"

Lors du Conseil municipal du 21 novembre 2015, les élus ont fait le choix de mettre fin à l'emprunt dit *"toxique"* que la commune avait contracté il y a plusieurs années. Pourquoi ce choix et quel est l'état des finances de la commune ? Bertrand Kling, le Maire, répond en toute transparence à ces questions.

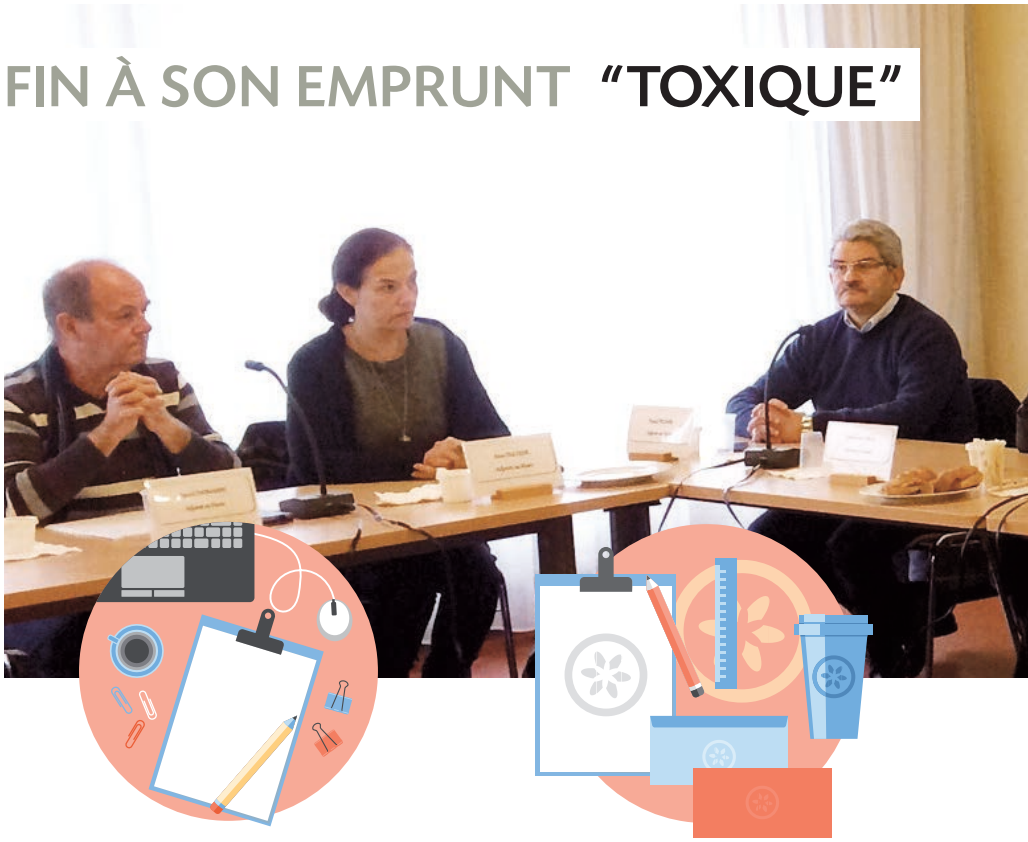

Qu'est-ce qu'un emprunt "toxique" ?

C'est un emprunt dont le taux varie selon des conditions liées à l'évolution des marchés financiers (en l'espèce, selon la parité du franc suisse et de l'euro). Dexia qui n'était pas seulement *"la Banque des collectivités locales"* mais aussi *"leur Conseil privilégié"* a proposé dans le passé à de nombreuses collectivités qui lui accordaient, comme Malzéville, leur confiance, ce type d'emprunt qui permettait de bénéficier alors de taux attractifs, car l'euro était fort.

Dexia, la SFIL, c'est quoi ?

Notre emprunt a été contracté en 2007 avec la Banque Dexia près de 5 ans avant son démantèlement pour cause de problèmes financiers. Pour reprendre ses encours (les prêts aux collectivités, comme Malzéville), l'État a créé une banque, la Société de Financement Local (SFIL), à capitaux publics à 100%.

L'État est donc devenu à travers la SFIL indirectement notre prêteur.

Quel risque pour la commune ?

Après la crise de 2008, les taux d'intérêt ont très fortement augmenté, pouvant atteindre des niveaux insupportables.
Faute de propositions de renégociation acceptables, la ville a décidé d'entamer le 28 juin 2013 une procédure judiciaire considérant que la banque avait commis un *"défaut de conseil"* voire *"une tromperie"* en proposant cet emprunt à la commune. Dans le même temps, elle a décidé d'effectuer les remboursements sur la base du taux du contrat à 4,13 % (contre 15% à 25%, suivant l'évolution des taux).

Quel était le but de cette action contentieuse ?

En parallèle à l'action contentieuse, des négociations ont débuté en 2014 avec la SFIL, mais sans résultat probant dans un premier temps. Mais poursuivre le contentieux tout en négociant (*"négocier au son du canon"*) nous permettait donc d'exercer une pression sur la banque, et au delà, sur l'État.
Sans les procédures judiciaires engagées par les centaines de collectivités comme Malzéville, l'État n'aurait certainement pas mis en place le Fonds de Soutien de 3 Milliards d'Euros pour les nombreuses collectivités qui ont souscrit à ce type d'emprunt. En effet, c'est à cause des risques que faisaient planer les procédures judiciaires sur la Banque (dont les capitaux sont publics) que l'État a institué ce Fonds de Soutien.

Action contentieuse ou recours au fonds de soutien : quel choix a été fait et pourquoi ?

Les discussions avec la banque se sont poursuivies tout au long de l'année 2015. Pour mener les négociations, les élus et les services ont été constamment assistés de l'avocate de la commune, Me Houdard et de l'expert indépendant, le cabinet RISKEDGE.

Nos chances de gagner étaient réelles parce que notre dossier était solide, mais notre avocate ne pouvait nous l'assurer évidemment à 100% : il y avait d'abord une incertitude juridique forte qui risquait de durer longtemps encore et, même en cas de décision favorable, le profit financier n'aurait pas été certain pour la commune.

Avec les élus concernés et les services, j'ai âprement négocié les conditions de sortie de l'emprunt avec la Banque d'État, la SFIL en n'hésitant pas à rencontrer directement le ministre concerné, pour plaider le dossier de Malzéville.

A l'issue de négociations serrées, il a été décidé de dire "oui" à une transaction permettant de rembourser en toute sécurité un emprunt plus important mais avec un taux fixe plus faible et en bénéficiant d'une très importante aide publique.

A quelle hauteur l'État aide la commune ?

Pour faire cesser les poursuites judiciaires, l'État a proposé aux communes de bénéficier du Fonds de Soutien.
Nous nous sommes mobilisés (les élus concernés et les services) pour obtenir le maximum d'aide en multipliant au plus haut

niveau des contacts réguliers avec le ministère du Budget. Dans son action, la ville a également reçu le soutien efficace de notre députée, Chaynesse Khirouni.

Le 4 octobre 2015, l'État nous a notifié, au titre du fonds de soutien, une aide de 3 765 000 €, ce qui est remarquable en cette période de *"disette budgétaire"*. Nous sommes actuellement la première et la seule commune de Meurthe et Moselle à en bénéficier.

Pendant 14 ans, le fonds nous versera chaque année la somme de 269 000 € qui viendront en déduction de nos remboursements annuels.

L'attribution de cette aide importante, dans cette période difficile, prouve que l'État prend sa part de responsabilité.

Qu'est-ce que la ville va rembourser ?

La ville remplacera son emprunt risqué de 3 millions d'euros, augmenté d'une indemnité de remboursement anticipé de 5 millions, par un emprunt sûr de 8 millions d'euros contracté pour une durée supplémentaire de 4 ans, au taux de 3,25%, plus faible qu'auparavant. Pour nous aider dans le refinancement, l'État nous octroie une aide de 3,765 millions d'euros qui sera déduite des 8 millions de l'emprunt. La ville solde aussi ses impayés de 1,1 million d'euros en 2016 et 2017, grâce un dispositif inédit et taillé sur mesure pour elle, de l'avis d'expert. En effet, avec l'aide de l'Etat et un abandon de sommes dues par la banque SFIL, la charge nette supplémentaire pour la commune sera limitée à 150 000 €.

Quel est l'état financier de la commune ?

Au 1er janvier 2016, la dette par malzévillois sera de 751 € : c'est mieux que des communes de même taille que la nôtre qui sont à 881 €.
Nos finances sont saines malgré un contexte financier contraint (baisse des dotations aux collectivités, nouvelles obligations, temps scolaires, normes et accessibilité).

En conclusion, Malzéville, peu mais mal endettée hier est aujourd'hui mieux endettée.

EVOLUTION DE LA DETTE DE LA COMMUNE
(en milliers d'euros)

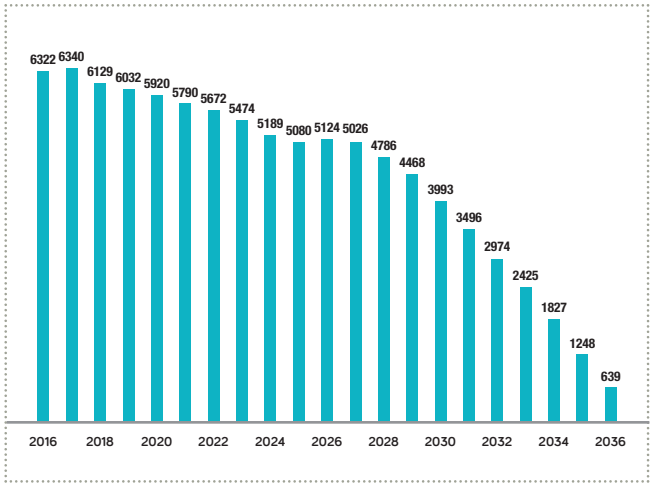

LA DETTE PAR HABITANT

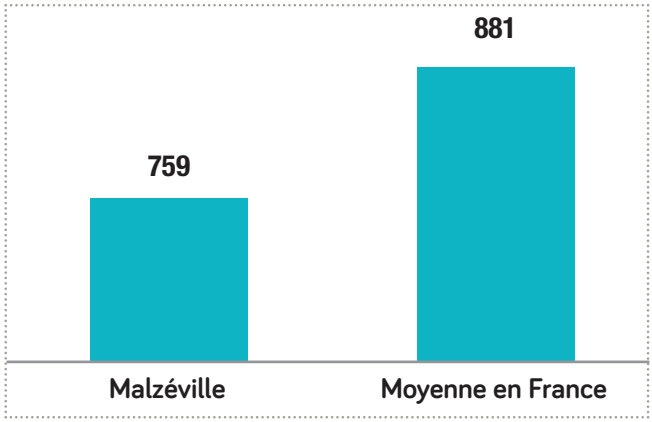

MALZÉVILLE ÉNERGIQUE

Mais que fait la commune, pour ses bâtiments, au sujet des économies d'énergie ?

C'est une question que des citoyens de Malzéville, préoccupés par la question du développement durable peuvent légitimement se poser. Nous allons essayer d'apporter quelques éléments de réponse à cette question. **Nous avons réalisé un diagnostic énergétique de tous nos bâtiments municipaux** (services techniques, gymnase, mairie, écoles...), accompagné par l'ALEC (l'Agence Locale pour l'Energie et le Climat) avec qui nous avons noué un partenariat productif.

Nous avons réalisé un planning d'interventions et d'investissements, suite aux conclusions de ce travail. Il nous est apparu nécessaire de débuter notre action par le remplacement de chaudières anciennes pour des modèles plus performants et de changer des portes et fenêtres dans plusieurs bâtiments de la commune. L'objectif étant que le bénéfice environnemental par rapport au coût de l'investissement soit le plus profitable.

Ces changements se sont faits en priorité dans les écoles (Pasteur, Jéricho, Paul Bert, Gény, Leclerc).

Les résultats ne se sont pas fait attendre **puisque nous sommes parvenus à réduire notre facture énergétique, sur la saison 2013/2014 de plus de 20 %.**

Pour l'année 2014-2015, grâce à la mutualisation réalisée avec la CUGN sur l'achat du gaz et de nouveaux travaux d'amélioration, **nous avons réduit notre facture énergétique de 19,8%.**

Ce n'est bien entendu qu'un début et nous vous informerons régulièrement de nos actions dans ce domaine.

Pour une énergie renouvelable

Par ailleurs, dans le cadre du nouveau marché public pour la fourniture d'électricité (passé en mutualisation avec la CUGN), **nous avons décidé de n'avoir recours qu'à des énergies vertes, renouvelables** (éolienne, hydraulique, biomasse, solaire..) et non nucléaire.

Le fournisseur retenu (EDF), devra nous apporter la preuve qu'il a acquis pour l'ensemble de notre consommation l'équivalent en énergie verte. Cerise sur le gâteau, **les nouveaux tarifs pour la commune sont inférieurs de 10 %** à ce que nous avons actuellement. Voici quelques exemples de ce qui peut être fait au niveau d'une commune pour contribuer à l'amélioration de notre bilan carbone. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts dans ce sens.

Jean-Marie Hirtz, Adjoint au Développement Durable et à l'Environnement
Daniel Thomassin, Adjoint aux Travaux

Fin du rattrapage des collectes des ordures ménagères des jours fériés.

A compter des fêtes de Noël 2015, le rattrapage des collectes des ordures ménagères des jours fériés n'aura plus lieu. Jusqu'à présent, ces collectes étaient rattrapées selon un calendrier prédéfini. La Direction des Déchets Ménagers de la Communauté Urbaine du Grand Nancy et son prestataire constataient, lors de ces collectes de rattrapage, des tonnages très faibles au regard des tonnages habituellement collectés. Aussi, afin de limiter des déplacements inutiles de poids lourds et de **limiter le coût de ramassage,** il a été décidé de mettre fin à ces collectes de rattrapage. Le principe de la collecte du tri sélectif n'est, quant à lui, pas modifié (rattrapage le lendemain). Ainsi, à compter des fêtes de Noël 2015, les collectes des ordures ménagères des jours fériés seront supprimées et non rattrapées. **A Malzéville, les ordures ménagères sont collectées les mardi et vendredi matin (sortir les poubelles la veille après 19h).**

L'Occupation du Domaine Public à Malzéville

L'occupation du domaine public est réglementée par la loi. Le Maire dispose de pouvoirs de police administrative lui permettant de définir des règles qui doivent s'appliquer dans les cas d'une occupation privative, **comme par exemple la mise en place d'une benne ou d'un échafaudage sur un trottoir, ou encore l'implantation d'un étalage commercial.** Un arrêté municipal pris en date du 26 mai 2015, précise les conditions dans lesquelles une autorisation peut être délivrée pour utiliser le domaine public à des fins commerciales ou encore dans le cadre de travaux ou d'animations ponctuelles.

Cette occupation nécessite l'obtention d'une autorisation préalable demandée de manière expresse, et entraîne le paiement d'une redevance fixée par arrêté municipal. L'autorisation délivrée est temporaire et révocable.

Le Conseil des sages

Le Conseil des Sages est une instance consultative, composé de seniors qui mettent leurs compétences et leur temps à disposition pour réfléchir sur des sujets proposés ou acceptés par le Maire.

- vous résidez sur la commune,
- vous avez 55 ans et plus,
- vous êtes retraité et vous n'exercez pas d'activité professionnelle à temps plein,
- vous n'êtes pas élu,
- vous souhaitez vous investir pour vos concitoyens.

Alors envoyez votre candidature (CV et lettre de motivations) à Monsieur le Maire avant le 1er mars 2016. Le Conseil des Sages sera composé de 15 membres maximum, représentant les quartiers et respectant au mieux la parité.

PORTRAIT Maryna Sydorova

Nouvelle cheffe de projet développement territorial au SIVU

Maryna Sydorova remplace depuis quelques mois Julien Piquand en tant que cheffe de projet développement territorial au SIVU du quartier Saint Michel Jéricho. Dans le cadre de la poursuite de la rénovation de ce quartier, situé sur les communes de Malzéville et Saint-Max, elle sera **au contact des municipalités, des associations et de la crèche associative sur le site de l'Espace Champlain**.

Tribune libre

MERCI !

Chers Malzévillois,

La fin de l'année 2015 a été brutale et perturbante pour chacun de nous.

Ce 13 novembre va nous conduire à choisir entre deux voies : celle du Pacte Républicain fondé sur le dialogue et le respect des différences, tant qu'elles sont compatibles avec nos lois, et celle du repli, de l'exclusion et de la peur.

Les violences terroristes, la désespérance face aux chiffres du chômage et une défiance criante envers toute la classe politique ont porté un parti d'extrême droite aux portes du pouvoir.

La laïcité, inscrite dans notre constitution depuis 110 ans, sert d'alibi pour stigmatiser une confession. La loi de 1905 garantit la liberté des cultes et met une limite claire entre la vie spirituelle et la sphère publique, se résumant: **religion n'est pas loi.** Depuis 110 ans, les cultes, autant que les agnostiques, vivent en paix.

Bien sûr que Droite et Gauche, partagent les mêmes diagnostics et concourent aux mêmes objectifs : améliorer le présent sans mettre en péril l'avenir, mais n'ont pas la même vision des moyens pour les atteindre. Etre adversaires politiques ne signifie pas ne pas se respecter et être ennemis, n'en déplaise aux extrêmes.

Vos élus locaux, majorité comme opposition, travaillent, chacun selon ses convictions, dans l'intérêt de notre commune. L'affrontement des idées n'ayant pour objectif que d'enrichir le débat.

Nous remercions les électeurs **de tous bords** d'avoir confié notre Région à l'union du Centre et de la Droite.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne et heureuse année 2016.

Corinne Marchal-Tarnus
Pour MALZEVILLE AMBITION 2020

Vous avez dit emprunt toxique !

Un grand nombre de collectivités ont joué CASINO ROYAL et ont perdu la mise, oubliant que James Bond comme toujours représentait les intérêts de l'état et de la banque (un employé indirect de l'état).

Nous ne sommes pas là pour refaire l'histoire ou le film, ni dire qu'un tel était incompétent. Non juste là , pour vous dire que face à cette hémorragie, il fallait un éclair de lucidité pour éviter le drame.

Nous avons pris une décision difficile dans l'intérêt de tous. Celle-ci n'est peut-être pas la meilleure solution mais c'était la seule proposée pour éviter le pire.

Nous pensons qu'il est préférable de signer cet accord et de ne pas partir dans un long et coûteux procès à l'issue incertaine. La procédure a permis de mettre carte sur table.

Dans les affaires, il y a une règle d'or « le silence ».

Notre silence sur cet emprunt a toujours été dicté par la confidentialité de ce dossier, protéger les Malzévillois et sortir de cette impasse.

Nous avons votés la renégociation de la dette, évitant toute posture politique. Sur un sujet aussi grave la polémique n'était pas de mise.

Marc Barron, Sylvaine Scaglia

RÉINVENTER LA DÉMOCRATIE

Élection après élection, le Front National (FN) progresse et une abstention massive demeure. À Malzéville, dans une moindre mesure, c'est également le cas. Lors des élections régionales, les citoyens qui se sont exprimés ont majoritairement fait le choix de ne confier aucune région au FN. Le barrage a tenu mais jusqu'à quand et à quel prix ?

À nous, à vous, élus mais aussi citoyens, engagés ou non, de réinventer la démocratie. L'action politique au sens large ne se limite pas au vote. La France est riche de ses associations qui agissent quotidiennement pour aider aux devoirs les élèves, pour démocratiser la culture, pour aider les plus démunis à manger ou à se loger, pour rencontrer les personnes âgées...

Dans la crise économique que nous connaissons, le repli sur soi, l'exclusion de l'autre, sont des réflexes pour une partie de la population. Au lieu de déplorer ce réflexe, de le stigmatiser, combattons-le.

Plus que jamais, en 2016, agissons pour une société plus juste et plus solidaire.

Au nom des élus de la majorité municipale à Malzéville, je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2016.

Baptiste Pavot, Président du groupe majoritaire

ETAT CIVIL DE AVRIL À JUILLET 2015

NAISSANCES

OUDOT Théo François Laurent 04/04/2015 • **JAN** Honoré Henri Bernard 09/04/2015 • **ANDRIEU ARIFI** Rose Marie Malha 10/04/2015 • **LALLEMAND LANAPPE** Maylann 18/04/2015 • **LANG** Mathis Jules Gilbert 18/04/2015 • **FERRANTE** Enzo Jonathan Francis 30/04/2015 • **CHEBBAH THIEBAUT** Sofiane Abdelhamid 07/05/2015 • **BENKERROUM** Marceau Alain 09/05/2015 • **WELTER** Valentine Teuta Evelyne 09/05/2015 • **BONNE LELIÈVRE** Phylémon Patrick Richard 10/05/2015 • **BOURGEON** Benjamin Baptiste 15/05/2015 • **BÉZIER** Emma Sophia 22/05/2015 • **KASRAOUI BEN AZIZ** Waile 28/05/2015 • **KASRAOUI BEN AZIZ** Jibrile 28/05/2015 • **BORD** Maëlys Louna 28/05/2015 • **GODARD** Maël Gaultier Vincent 03/06/2015 • **CHEKROUN** Sofiane 06/06/2015 • **LIEZ** Arthur 09/06/2015 • **CISSE** Dieylani-Victor 15/06/2015 • **GUERIN** Lilou Jade Habiba 18/06/2015 • **CHAFFOTTE** Léa Irènée 26/06/2015 • **LIEVRE** Maxine 28/06/2015 • **LA SPINA** Lucas Joseph 27/06/2015 • **MBELE** Paul 28/06/2015 • **PARIZOT** Elie 02/07/2015 • **ZOUIED** Assil 06/07/2015 • **BADOUAL** Maïwenn Aurélie Rozenn 12/07/2015 • **CRIQUI** Fleur Blandine Jeanne Madeleine 17/07/2015 • **BOURLON** Gaspard Antoine Syrvin 21/07/2015 • **GRANDPIERRE** Ly-Lou 21/07/2015 • **BESANÇON** Sacha Mickaël Jean 22/07/2015 • **BERDOS** Paul Lucien 25/07/2015 • **ANSELMINO** Emile 25/07/2015 • **TICOT** Isaac François 26/07/2015 • **MILLIOTTE** Camille Marie 25/07/2015 • **DOYOTTE** Luna Marie Desirée 27/07/2015 • **HUBERTUS** Tristan Pierre Claude 29/07/2015 • **ZANINOTTO** Sacha Ladislav 29/07/2015

MARIAGES

KADIRI Hamza & **ALAMI** Hajar 02/05/2015 • **FADY** Pierre-Philippe & **JONQUARD** Hélène 09/05/2015 • **DISS** Rémi, Sébastien & **CARO** Laetitia 16/05/2015 • **CLAVIER** Fanny Danièle & **MERVELET** Marine 16/05/2015 • **VERBRUGGHE** Denis, Christian & **HANIFI** Zohra 06/06/2015 • **GANTOIS** André, Marcel, Paul & **ANGIONI** Nathalie, Jeanine, Renée 13/06/2015 • **VIEIRA LIMA DE CASTRO** Alexandre & **BERNARD** Céline, Suzanne, Hélèna 13/06/2015 • **ALTMAJER** Karl, Félix & **IVANICOVA** Zuzana 13/06/2015 • **LÉONARD** Alain, Marie & **MÉTIVIER** Martine, Georgette, Madeleine 26/06/2015 • **BRUNET** Mathias, Hervé & **LHUILLIER** Tiphaine, Morgane 27/06/2015 • **LORIETTE** Christian, Charles, Michel & **PAUX** Béatrice, Marie, Renée 11/07/2015 • **ROCHOTTE** Vincent, Marcel & **DEMAISON** Ingrid, Christine, Hélène 11/07/2015 • **KLING** Benoît Jean Emmanuel & **DEMARTHEAUX** Delphine, Fabienne, Christelle 18/07/2015

DÉCÈS

NICOLAS Jacqueline épouse SIMON 15/06/2015 • **PELTRE** Serge 21/06/2015 • **NERAUD** Alain, Jacques, Michel 24/06/2015 • **ROLLIN** Patrice 02/07/2015 • **LOUIS** Bruno, Marc, André 06/07/2015 • **ANTONI** Claude, Jean 10/07/2015 • **PION** Claude, Gérard 21/07/2015

LA GESTION DES IMPÔTS

Désormais la gestion des impôts (renseignements, paiements) est assurée par le service des impôts des particuliers de Nancy Nord-Est, situé à la Cité Administrative, 45 rue Sainte Catherine, bâtiment P à Nancy.

Vous pouvez également effectuer toutes vos démarches sur www.impots.gouv.fr

VIABILITÉ HIVERNALE

PERMANENCE DE LA CUGN, 24H/24H, EN CAS DE RISQUES MÉTÉO AVÉRÉS.

Vous pouvez contacter le 03.54.50.90.64 ou 03.54.50.90.83. Les services dégagent d'abord les axes prioritaires, puis les rues en pentes.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

▲ Dimanche 10 janvier / 16h30 / La Douëra / Entrée payante

▲ **OÏSO** SPECTACLE INSOLITE ET SAUVAGE

Organisé par les nouveaux Amis de La Douëra

▲ Dimanche 24 janvier / 12h / Gymnase Jo-Schlesser

▲ **REPAS DE L'AMITIÉ** REPAS FESTIF AVEC LES AINÉS

Organisé par la Ville de Malzéville

▲ Dimanche 31 janvier / 12h / Salle polyvalente Michel Dinet

▲ **QUARTIER D'HIVER** APRÈS-MIDI REPAS, JEUX, CONCERT

Organisée par l'association Zikastan

▲ Vendredi 5 février / 16h / La Douëra / Entrée libre

▲ **APÉRO LITTÉRAIRE**

Organisé par l'association « 3 pattes à un canard »

▲ Dimanche 07 février / 16h30 / La Douëra / Entrée payante

▲ **ZOOM** SPECTACLE DE MIME BURLESQUE

Organisé par les nouveaux Amis de La Douëra

Bonne année 2016

Malzéville, terre fertile - n°9 - janvier 2016
Directeur de la publication : Bertrand Kling ▲ Conception : anagram ▲ Imprimé à 4000 exemplaires par Digit'Offset (imprim'vert) sur papier recyclé ▲